



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUEN DU 6 OCTOBRE 2020

Convocation du 28 Septembre 2020

L'an deux mil vingt, et le six Octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil de cette commune dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente et à huis clos, sous la présidence de Monsieur Benoît LEREVEREND, Maire.

Présents : M GODEFROY Bruno, Mme LE DRAMP-DENIS Marie, M LESAUVAGE Alain, Mme TILLARD Clémentine, M PAGNY Yann, Mme CHEREL Céline, M RICHARD Julien, Mme CONSTANT Aurélie, Mme DURANT Morgane, M MARIE Bruno, Mme PINGEON Sophie, M VAUCQUELIN Cédric, M BRIERE Bastien, Mme HUBERT Séverine, M RUEL Denis.

Pouvoir : néant

Absents excusés : Mme PELEGRI Marie-José.

Absents : Mme LECLERC Corinne, M PERON Vincent.

Secrétaire de séance : Marie Le DRAMP-DENIS

Le compte rendu de la séance du 9 Septembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE RENDU DES ACTES DU MAIRE

Urbanisme :

- permis de construire : 2 dont un refus
- certificat d'urbanisme : 5
- déclaration d'intention d'aliéner : 3
- déclarations de travaux : 2

DÉLIBÉRATIONS

1. SMICO

Adopté à l'unanimité

2. Aide aux familles CLSH le mercredi et les vacances scolaires

Adopté à l'unanimité

3. Loyers de la boulangerie et du local commercial

Adopté à l'unanimité

4. Archives de la mairie

Adopté à l'unanimité

DISCUSSIONS DU CONSEIL

Secteur de la Plauderie :

Le propriétaire de la propriété située au bout du chemin a émis le souhait d'acquérir une partie de ce chemin, la partie proche de son habitation.

Ce secteur n'est pas protégé du point de vue de la sécurité incendie. Une partie du terrain adjacent pourrait être acquis par la commune pour créer une réserve d'eau.

Le Conseil Général préempte systématiquement sur les terrains de la vallée de l'Odon, il faudra que la commune s'en rapproche pour expliquer le projet.

Mr le Maire explique qu'il pourrait être intéressant de rapprocher ces deux opérations de vente et d'achat dans ce secteur et donc de réunir tous les acteurs.

Le Conseil Municipal préfère pour le moment engager seulement les discussions pour l'achat du terrain pour la réserve d'eau.

Rue de la Ballastière :

Un terrain constructible fait l'objet d'un projet d'achat pour des constructions, ceci étant conditionné à la création d'un accès pour ce terrain depuis la rue de la Ballastière. Le Conseil Municipal n'est pas favorable à ouvrir un accès au terrain pour des raisons de circulation d'un nombre de voitures conséquent pour une rue étroite et en sens unique.

Ancien atelier municipal Route de Bretagne :

Destination de l'immeuble et du terrain.

La mairie a reçu deux demandes pour utiliser les ateliers municipaux qui sont aujourd'hui inutilisés.

Une demande pour un hivernage de caravane

Une demande du garagiste situé en face pour une utilisation professionnelle.

La commune peut aujourd'hui faire un bail précaire pour l'ensemble du bien, bail d'une durée d'un an renouvelable en attendant de décider de la destination souhaitée par la commune pour ce bâtiment et le terrain.

Le Conseil Municipal est d'accord pour engager la discussion pour un bail précaire avec le garagiste souhaitant favoriser le commerce local.

Projet de Maison d'Assistants Maternelles (MAM) sur la commune :

Un questionnaire est parvenu à la mairie de la part de trois personnes ayant pour projet de créer une MAM sur la commune. La commune n'a pas de local qui pourrait servir à ce projet. Le Conseil Municipal ne peut prendre de décision sur avis favorable ou défavorable, il est nécessaire d'avoir plus d'informations comme de savoir si l'offre de garde répond à la demande, si cette création ne ferait de la concurrence aux assistantes maternelles de la commune, s'il y a aussi une concurrence avec la crèche implantée dans la zone d'activité. Des renseignements vont donc être pris auprès du RAM de L'Odon, pour en faire un retour au conseil municipal prochain.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commissions présidées par Clémentine TILLARD :

- Jeunesse Animation :

Marché de Noël : le projet est validé, les artisans ont pris les réservations.

L'animation de la matinée est réservée.

Il manque deux volontaires pour participer à l'animation auprès des enfants, deux personnes se portent volontaires.

- Associations :

L'AMEP a tenu son assemblée générale le 25 septembre dernier, le président ne souhaite pas poursuivre, aucun remplaçant ne se présente à l'heure actuelle.

Une nouvelle assemblée générale extraordinaire devra se tenir pour réélire éventuellement un bureau.

Cours Mouen Vite est maintenant une association indépendante, elle faisait auparavant partie du Forum.

Festi Mouen, nouvelle association dans la commune créée pour l'animation de la commune, l'assemblée générale aura lieu le 8 octobre 2020.

Bouge tes bouchons 14, un conteneur a été acquis par la commune pour que les habitants déposent leurs bouchons pour l'association. Ce conteneur positionné sur la plateforme à l'entrée de la rue Pierre Castel sera inauguré prochainement.

Commission Environnement et Développement Durable présidée par Yann PAGNY :

Chantiers en cours dans la commission :

Projet de mini ferme à proximité des écoles, Yann se rapproche de la commune de Louvigny qui mène un projet identique.

Travail sur les ZNT (Zones de Non Traitement).

Mr Pagny est membre du SDEC, Syndicat Départemental d'Energie du Calvados.

Avec la SDEC une étude sur les possibilités d'équipement des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques, avec un préalable de diagnostic sur l'isolement de ces bâtiments.

Commission Cadre de Vie / Travaux présidée par Bruno Godefroy :

Bruno Godefroy remercie tout d'abord les membres de sa commission pour leur présence et leur investissement.

Chantier en cours à la boulangerie avec l'extension de la partie labo et l'aménagement des combles pour la partie habitation. Ces travaux sont en cours de finition.

Une dalle de béton a été coulée au terrain de foot pour y accueillir un abri destiné aux spectateurs et aux jeunes de la commune.

Ateliers communaux : Ils sont utilisés par les services de Caen La Mer, une séparation du bâtiment doit être faite, création d'un accès piéton et d'un accès véhicule, création d'une pièce

pour les sanitaires. Des devis ont été faits et les entreprises sélectionnées. Maçonnerie, ouverture porte avec fermeture roulante, porte ouverture homme, sanitaires : total de 10 625 euros

Vestiaires de foot : Devis pour réfection des locaux :

Ventilation des locaux, deux portes d'entrée, isolation du toit, électricité, la peinture serait faite par l'employé de la commune, coût des travaux : 13580.85 euros

Une décision devra être prise sur l'application de ces sommes au budget de fonctionnement ou au budget d'investissement.

Une réunion de voisinage a eu lieu pour les riverains utilisateurs du chemin des jardinets. L'accès à la rue du 23rd Hussars est dangereux, une solution est recherchée qui convienne à tous.

Les décisions prises :

- Positionnement d'un miroir pour visualiser au niveau de la sortie du chemin les véhicules arrivant de la gauche.

- Elagage de la haie d'un riverain pour améliorer la visibilité.

Commission du Personnel Communal présidée par Alain LESAUVAGE

Suite au départ en retraite d'une secrétaire de mairie, un changement de bureau s'est opéré. Le bureau est libéré et va servir de salle pour le personnel pour déjeuner notamment.

Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) doit être mis en place avant la fin de l'année pour tout le personnel communal, ceci implique une modification des fiches de poste.

Commission Affaires Scolaires présidée par Marie LE DRAMP-DENIS

Une réflexion en cours sur le service du restaurant scolaire et la qualité des plats servis, la façon de les présenter.

Une visite pendant le repas est souhaitée par les membres, une partie au moins et sera faite.

Un questionnaire aux familles pour ajuster les critères requis dans le futur appel d'offre en 2021.

Le conseil d'école est prévu le même jour que la prochaine commission, elle est donc décalée au lendemain, mercredi 14/10.

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS) présidée par Marie Le Dramp-Denis par délégation du maire :

Première réunion de la commission le 28/09/2020.

Les nouveaux membres auront besoin d'information sur les dispositifs actuels au niveau du département, une visite du point info 14 à Venoix est à planifier.

Les nouveaux membres proposent de mettre en place des permanences en mairie pour la population de Mouen.

Au préalable, les actions et les attributions du CCAS doivent être déterminées.

Par le passé une grande partie du budget annuel du CCAS était consacré au repas des aînés et/ou aux colis de fin d'année pour les aînés, lors de la première commission les membres se sont accordés pour dire que ce repas n'est pas du domaine du CCAS et que le budget doit servir à d'autres actions tournées vers une plus large population.

Le conseil municipal doit donc décider s'il souhaite maintenir cette manifestation et la financer, et doit décider qui en serait l'organisateur.

Les associations seront sollicitées pour l'organisation.

D'autres axes d'action ont été évoqués lors de la réunion CCAS : action vers les jeunes avec une aide au permis de conduire, une aide au BSR, au BAFA. Ces pistes seront approfondies avant toute décision.

Commission Communication et Citoyenneté présidée par Benoit LEREVEREND.

Communication :

Les comptes Facebook et Twitter de la commune sont actifs et suivis.

Le futur Kiosque, journal annuel de la commune est en cours.

Il y aura un Mouen Info début décembre pour annoncer notamment le marché de Noël.

Pour rénover totalement le site internet de la commune, trois prestataires ont été contactés, des réponses sont attendues pour ce vendredi.

Le système de téléphonie est également à revoir, des prestataires sont contactés pour devis.

Refonte du système informatique : recherche pour avoir un serveur sécurisé, copie données et mise en place d'un réseau sécurisé.

Première estimation : minimum 25 000€

Il faudra répondre à une exigence nouvelle : le WIFI public à la bibliothèque.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Monsieur le Maire déclare la session close. La séance est levée à 22h43.

A Mouen, le 06 Octobre 2020
Le Maire,
Benoît LEREVEREND

